

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 20639
Numéro SIREN : 529 355 232
Nom ou dénomination : CHEF DAMIEN

Ce dépôt a été enregistré le 23/12/2019 sous le numéro de dépôt 148343

DEPOT D'ACTE

DATE DEPOT : 23-12-2019

N° DE DEPOT : 2019R148343

N° GESTION : 2016B20639

N° SIREN : 529355232

DENOMINATION : CHEF DAMIEN

ADRESSE : 397 rue de vaugirard 75015 PARIS

DATE D'ACTE : 20-11-2019

TYPE D'ACTE : Procès-verbal d'assemblée générale ordinaire

NATURE D'ACTE : Changement de président

CHEF DAMIEN
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
397 RUE DE VAUGIRARD, 75015 PARIS
529 355 232 RCS PARIS

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 20 NOVEMBRE 2019

L'an 2019,
Le 20 NOVEMBRE,
A 10 heures,

Les associés de la société CHEF DAMIEN se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 397 RUE DE VAUGIRARD 75015 PARIS, sur convocation faite par lettre simple adressée le 5 novembre 2019 à chaque associé.

Sont présents :

- Monsieur DAMIEN DUQUESNE, titulaire de 99 actions nominatives ordinaires en pleine propriété,
- Monsieur Jean-Baptiste Duquesne, titulaire de 1 action nominative ordinaire en pleine propriété,

Total des actions des associés présents : 100 actions sur les 100 actions composant le capital social.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean Baptiste DUQUESNE, en sa qualité de Président de la Société.

La société Dinichert Viet & Associés, Commissaire aux Comptes de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- l'avis de réception et une copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

 

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Jean Baptiste DUQUESNE de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour la durée restant à courir jusqu'à l'expiration de la Société :

Monsieur DAMIEN DUQUESNE
Né à Tananarive (Madagascar) le 16 septembre 1968
De nationalité Française
Demeurant 44 RUE MAHIEU, 02200 SOISSONS

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

DD L.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

Le Président
Jean BAPTISTE DUQUESNE

Damien DUQUESNE
(bon pour acceptation des fonctions de Président)

*Bon pour acceptation
des fonctions
de président.*

W D L